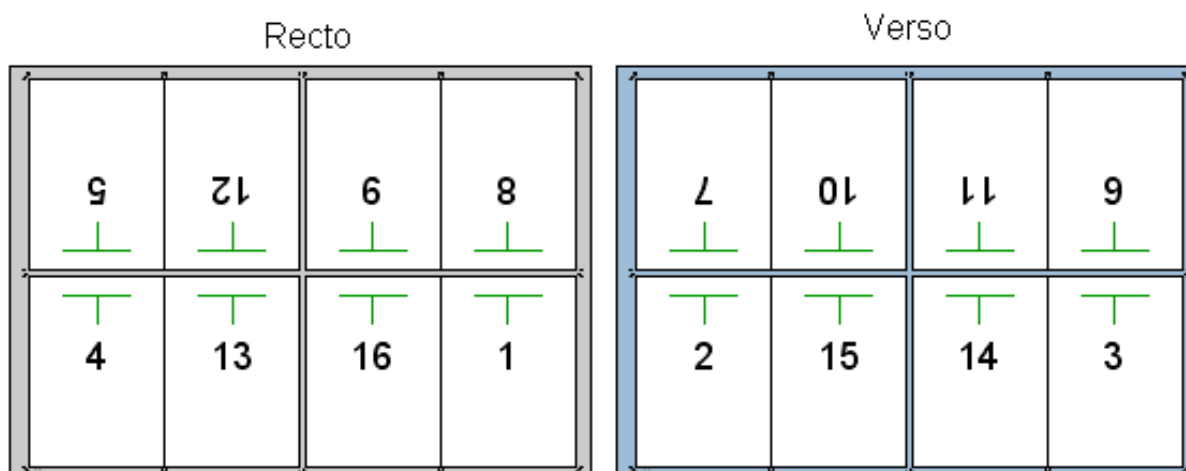
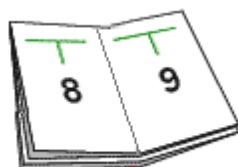


Imposition

Le terme « imposition » est utilisé dans le domaine de la polygraphie. Les livres, les magazines, les livrets (et autres exemplaires reliés) sont imprimés sur des grandes feuilles de papiers, qui sont ensuite pliées. Ce procédé permet une impression plus rapide, une simplification de la reliure et une diminution des frais. En effet, l'imposition est un agencement de pages réalisé de telle façon qu'après un pliage, les pages sont attachées correctement. Pour quelqu'un, qui n'est pas au courant de cette pratique, les pages peuvent avoir l'air désordonnée, mais après l'impression, le pliage, la reliure et la coupe toutes les pages ont l'orientation correcte. Elles sont correctement rangées l'une après l'autre.



L'image ci-dessus représente une brochure de 16 pages préparée pour l'impression. Huit pages sont placées au recto et les huit pages suivantes sont placées au verso de la feuille. Après impression, la feuille sera pliée verticalement en deux moitiés (la page 2 est repliée sur la page 3). Ensuite, la feuille est de nouveau pliée mais horizontalement (la page 4 est repliée sur la page 5). Le procédé est fini lorsque l'on effectue le dernier pliage vertical. L'image ci-dessous représente le résultat plié.



Les éléments pour les livrets de plusieurs pages devraient être fournis sous forme d'une page double et mis dans l'ordre pour l'impression (voir plusieurs exemples ci-dessous). Il est aussi possible de nous fournir des éléments sous forme de documents d'une page et dans ce cas, l'imposition correcte sera réalisée dans notre studio de DTP. En tout cas, il est nécessaire d'indiquer dans les éléments les numéros de pages.

Livret de 4 pages

4	1
---	---

2	3
---	---

Livret de 8 pages

8	1
---	---

2	7
---	---

6	3
---	---

4	5
---	---

Livret de 12 pages

12	1
----	---

2	11
---	----

10	3
----	---

4	9
---	---

8	5
---	---

6	7
---	---